

Domaine	Design
Filière	Bachelor Design mode
Titre du module	Module d'atelier et projet 4 (Design Mode)
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	44DM
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	12 ECTS
Semestre	Semestre 4
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé Modules d'atelier et de projet 1, 2 et 3.
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Le module s'inscrit dans la continuité des Modules d'atelier et de projet 1, 2 et 3 et consolide les connaissances et les pratiques des semestres précédents. Atelier : explorer les différents aspects d'un produit à travers ses codes techniques et esthétiques ; être capable de définir un contexte (conceptuel, esthétique, éthique, etc.) dans lequel inscrire une perspective créative ; assimiler des techniques de création et les appliquer à son projet de création ; savoir développer une esthétique personnelle.
Contenu et formes d'enseignement	Ateliers : un ou plusieurs projets sont répartis sur le semestre. Exercices techniques, échantillonnage et/ou expérimentation. Atelier de recherche et d'expérimentation (développement de concept, volume, détails et finitions), Etude de références en lien avec l'univers du projet. Prototypage. Présentation orale et écrite du projet.
Modalités d'évaluation et validation	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale (jury) par le ou les enseignant-e-s responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement. Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs. La qualité de la réalisation des travaux rendus dans leur ensemble (travail 3D, travail 2D, rédaction de texte et présentation orale), sera évaluée lors de jurys constitués d'enseignant-e-x-s et de professionnel-le-x-s lié-e-x-s au domaine, ou par les enseignant-e-x-s concerné-e-x-s. Chaque aspect devient un élément déterminant de l'évaluation. Les exigences particulières à ce module sont les suivantes : Ateliers : l'étudiant-e-x présente oralement devant un jury chaque projet thématique réalisé en atelier. Chacune de ces présentations fait l'objet d'une note. La note finale est constituée de la moyenne des évaluations de chaque projet thématique.
Modalités de remédiation et de répétition	Il n'y a pas de remédiation possible. Si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant.
Enseignant-e-x-s	Valentine Ebner, Pauline Famy et autres intervenant-e-x-s
Responsable du module	Lutz Huelle
Descriptif validé le	11.07.2023
Par	Aurélie Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO